

Le site d'étude et le contexte territorial



Localisation du projet

La zone d'implantation potentielle, d'une surface d'environ 48 ha, concerne principalement des parcelles agricoles. Elle est traversée par un petit cours d'eau « **le Rau de la Fontaine de Minisme** » au niveau de l'ilot plus au Sud.

Elle s'insère dans un secteur rural, marqué par l'agriculture et ponctué de boisements. Localisé à environ **1,6 km à l'Est du bourg de la commune de Nuars**, le site d'étude s'insère dans un secteur bien desservi par le réseau routier.

En effet, la zone d'implantation potentielle se place à environ **150 m au Sud de la route D212**, mais également à 500 m au Sud-est de la D119. Enfin, la **D42 passe à environ 615 m au Sud-ouest de la ZIP** pour son tronçon le plus proche. Aussi, la zone d'étude se place aux abords du hameau de Bonneçon.

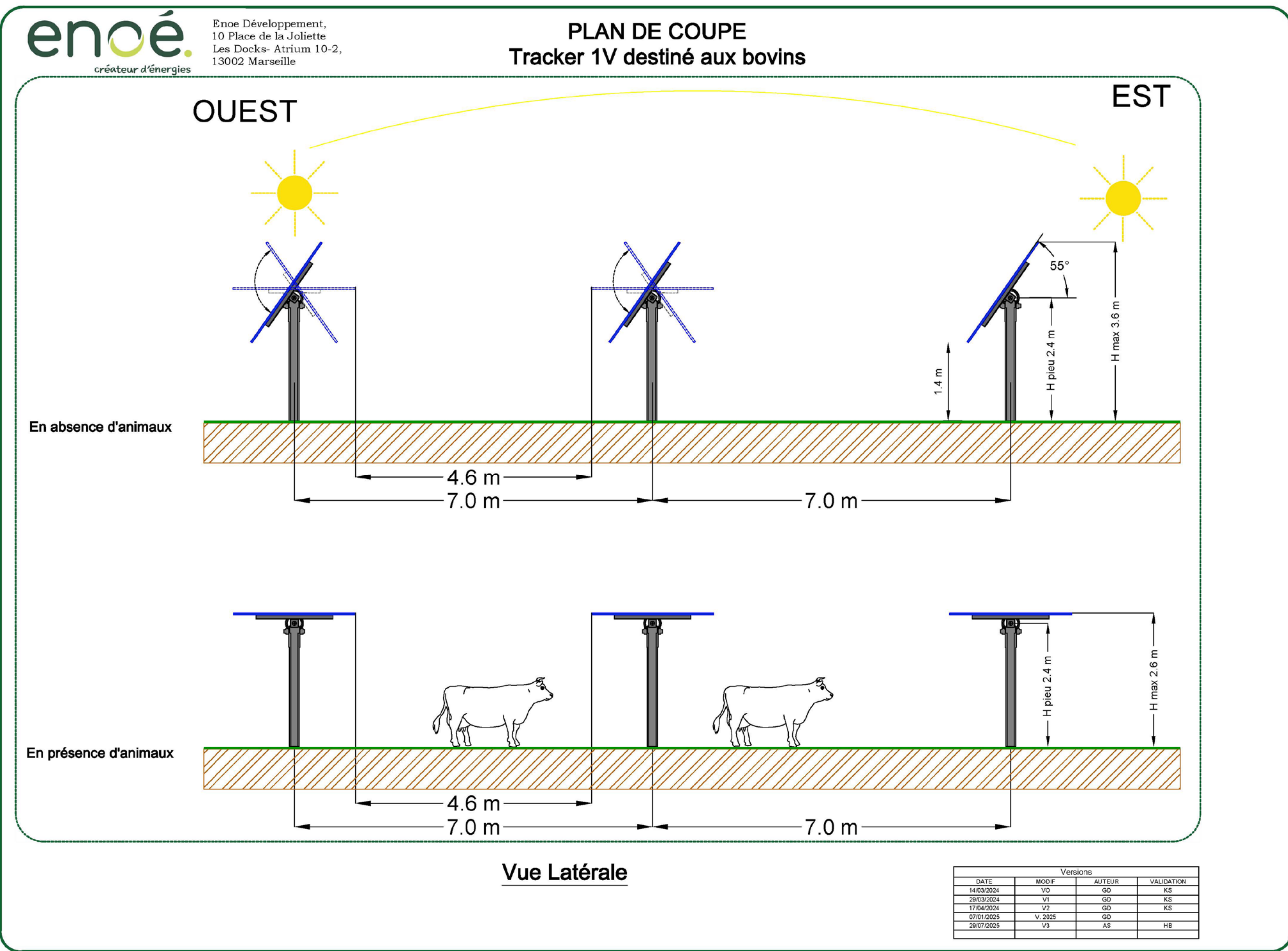
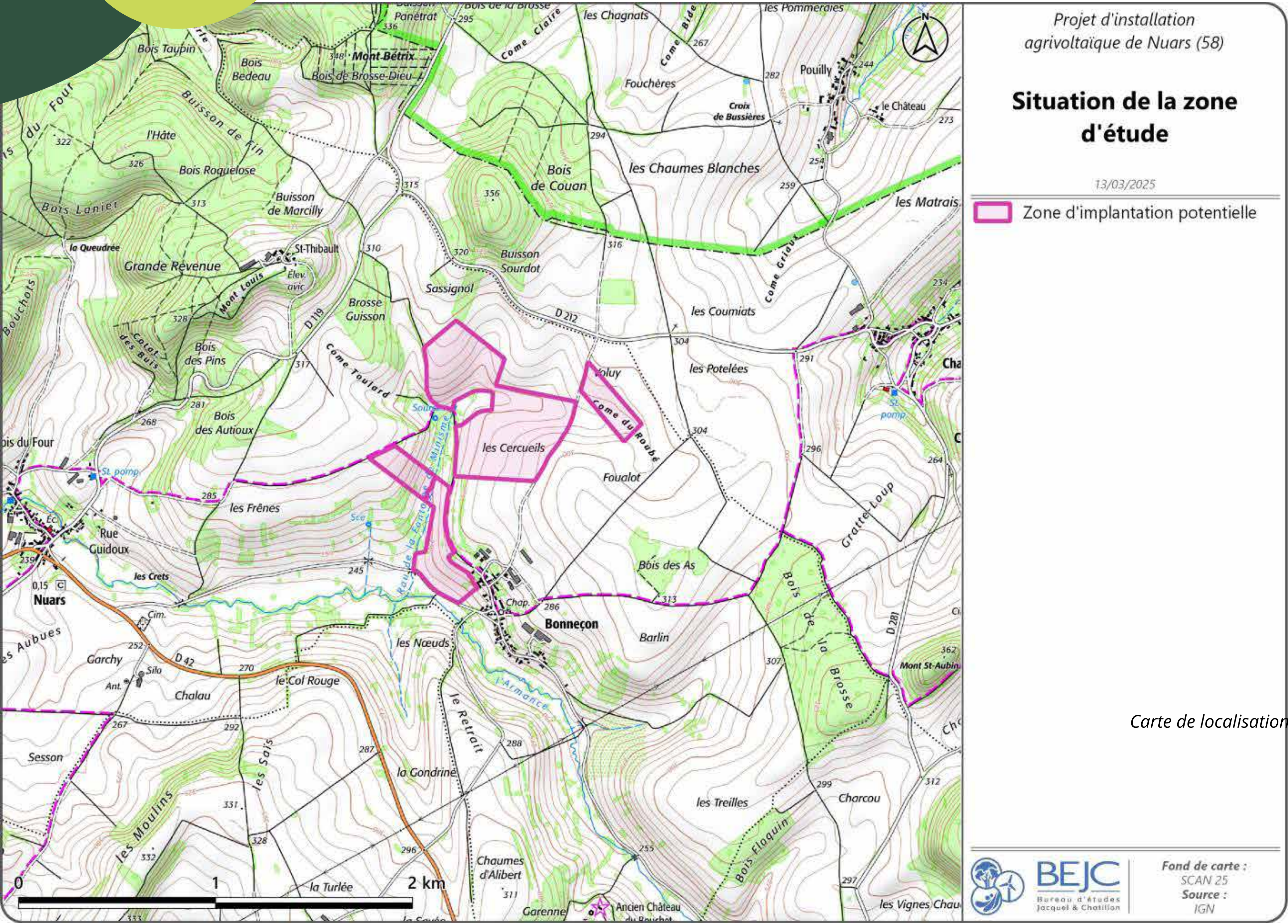
Elle s'implante également non loin de Charancy (environ 1,3 km à l'Ouest de ce hameau), ainsi qu'à plus de 800 m au Sud-est du hameau de Saint-Thibault.

Thématique agricole

- Exploitation bovine
- Prairies sèches et brulées par le soleil
- Recherche d'ombre pour les bovins
- Parcelles aujourd'hui destinées à l'alimentation du cheptel

Contexte du projet agrivoltaïque

- Motivation de l'exploitant à continuer son activité d'exploitation bovine en anticipant les changements climatiques futurs.
- Accompagnement de la chambre d'agriculture 58 et d'Enoe dans la définition d'un projet agricole optimisé



Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales



Un site naturellement
protégé des vues
extérieures

Le patrimoine bâti et naturel

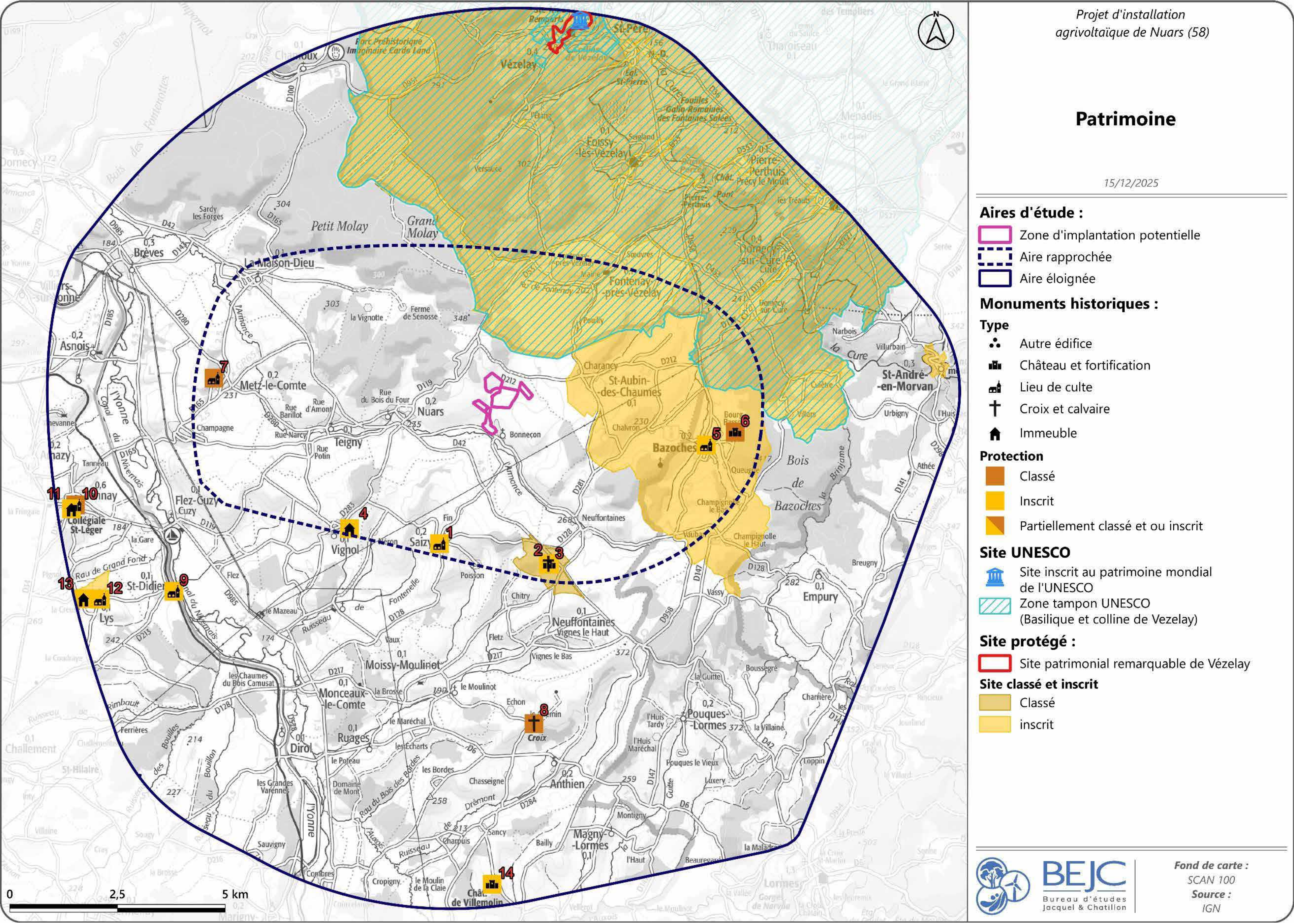
Sept monuments historiques se situent dans l'aire d'étude rapprochée (le plus proche à 2,7 km au sud : l'Eglise Saint Denis sur la commune de Saizy).

Le site n'est concerné par aucun périmètre de protection.

La zone d'implantation potentielle (ZIP) s'inscrit dans la Basse Bourgogne, un paysage de plateaux boisés alternant clairières agricoles et villages sur rebords de plateau. Les perceptions depuis la ZIP sont limitées par le relief ondulé et les boisements, garantissant une visibilité réduite sur la plupart des secteurs environnants.

L'occupation du sol est dominée par les prairies permanentes, suivies des forêts et boisements et des cultures, avec une urbanisation faible et dispersée. Les boisements et haies jouent un rôle majeur de filtre visuel, limitant la perception de la ZIP depuis la majorité des lieux habités.

Concernant le patrimoine protégé, la majorité des monuments historiques (églises, châteaux, lavoirs, éoliennes) et sites inscrits ou classés (site du Vézélien, Mont Bion et Mont Sabot, SPR et basilique de Vézelay) sont largement masqués par le relief et les boisements, entraînant une sensibilité nulle à très faible. Seuls la chapelle et la croix du Mont Sabot, le site inscrit de Bazoches / Saint-Aubin-les-Chaumes et quelques points dans la zone tampon de la basilique de Vézelay peuvent offrir des perceptions très limitées vers



Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales

Patrimoine naturel autour de l'aire d'étude

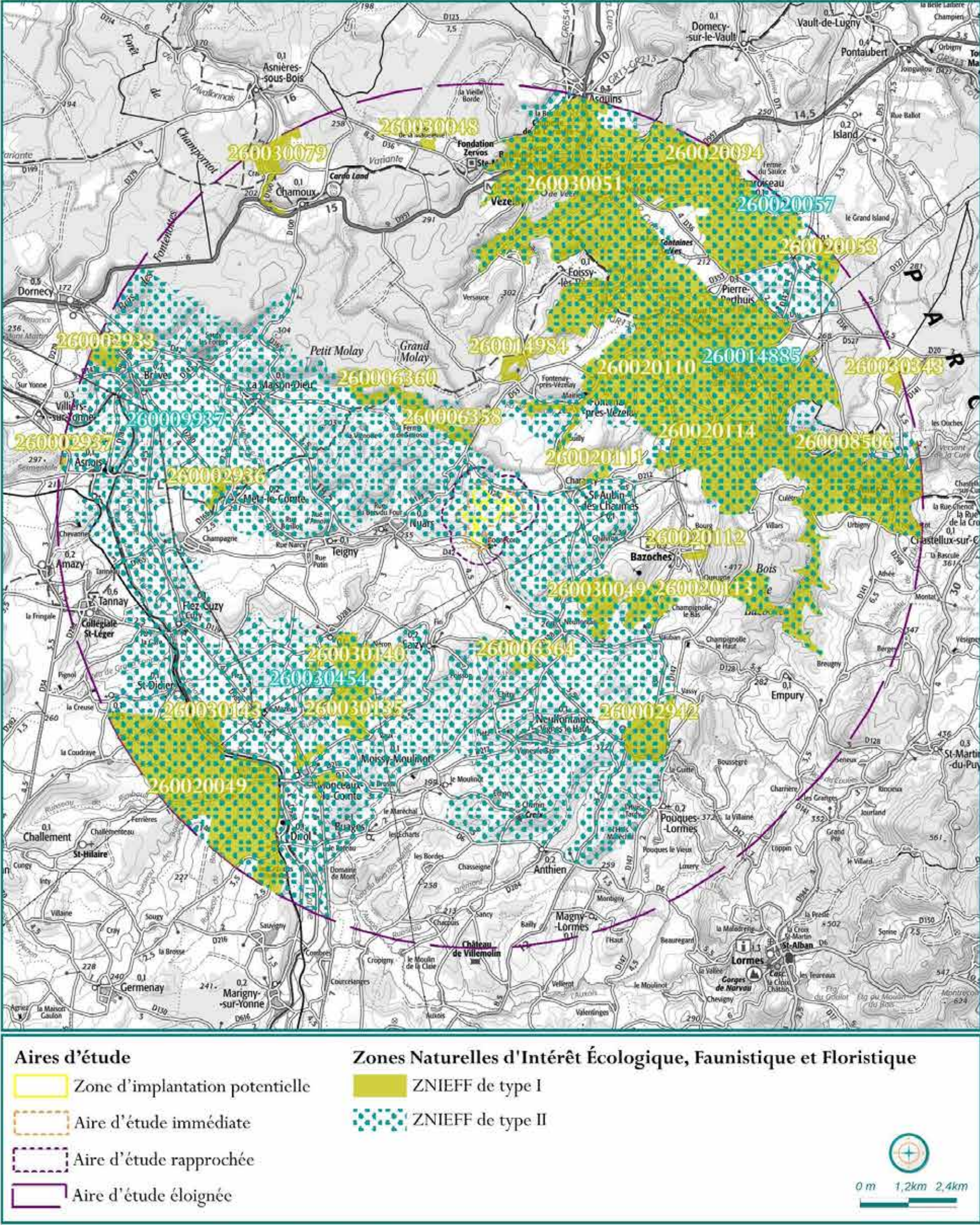
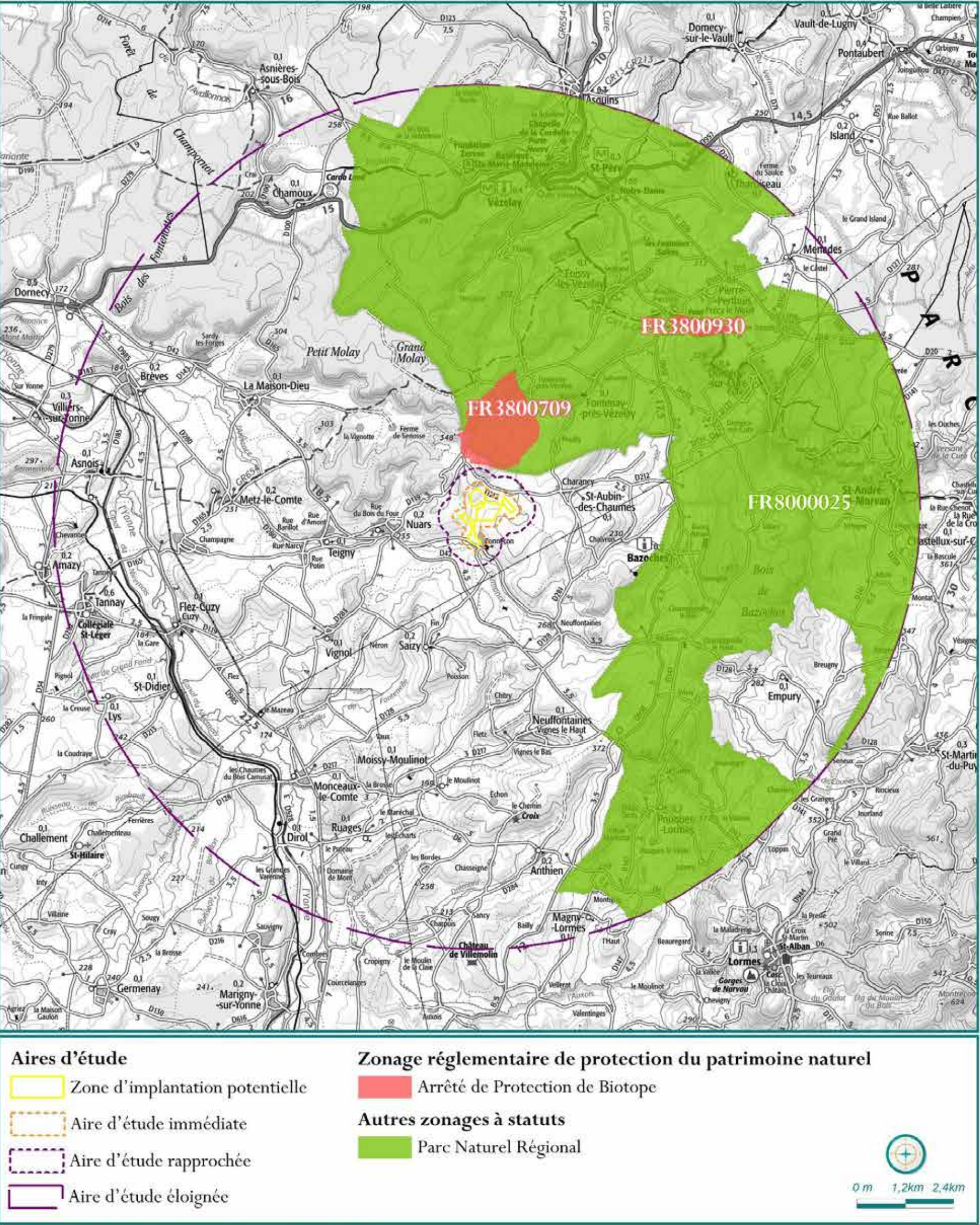
Le Parc Naturel Régional du Morvan est situé à 0,67 km au nord de la ZIP et présente un intérêt écologique pour tous les groupes taxonomiques.

Deux APPB y sont inclus. Quatre ZSC, vingt-cinq ZNIEFF de type I et quatre ZNIEFF de type II sont présents dans l'aire d'étude éloignée.

Au total, cinq ZNIEFF se situent à moins de 2 km de la ZIP, offrant ainsi un aperçu de la biodiversité potentiellement présente sur le site.

La ZIP est incluse dans la ZNIEFF de type II « Vaux d'Yonne », présentant un intérêt écologique pour tous les groupes taxonomiques.

Des mesures spécifiques ont été mises en place pour prendre en compte ces enjeux et conserver un impact faible sur les espèces identifiées sur le site.



Environnement naturel et biodiversité locale

Les habitats naturels

La zone d’implantation du projet est constituée de divers habitats, principalement de parcelles conduites en monocultures ayant été remembrées.

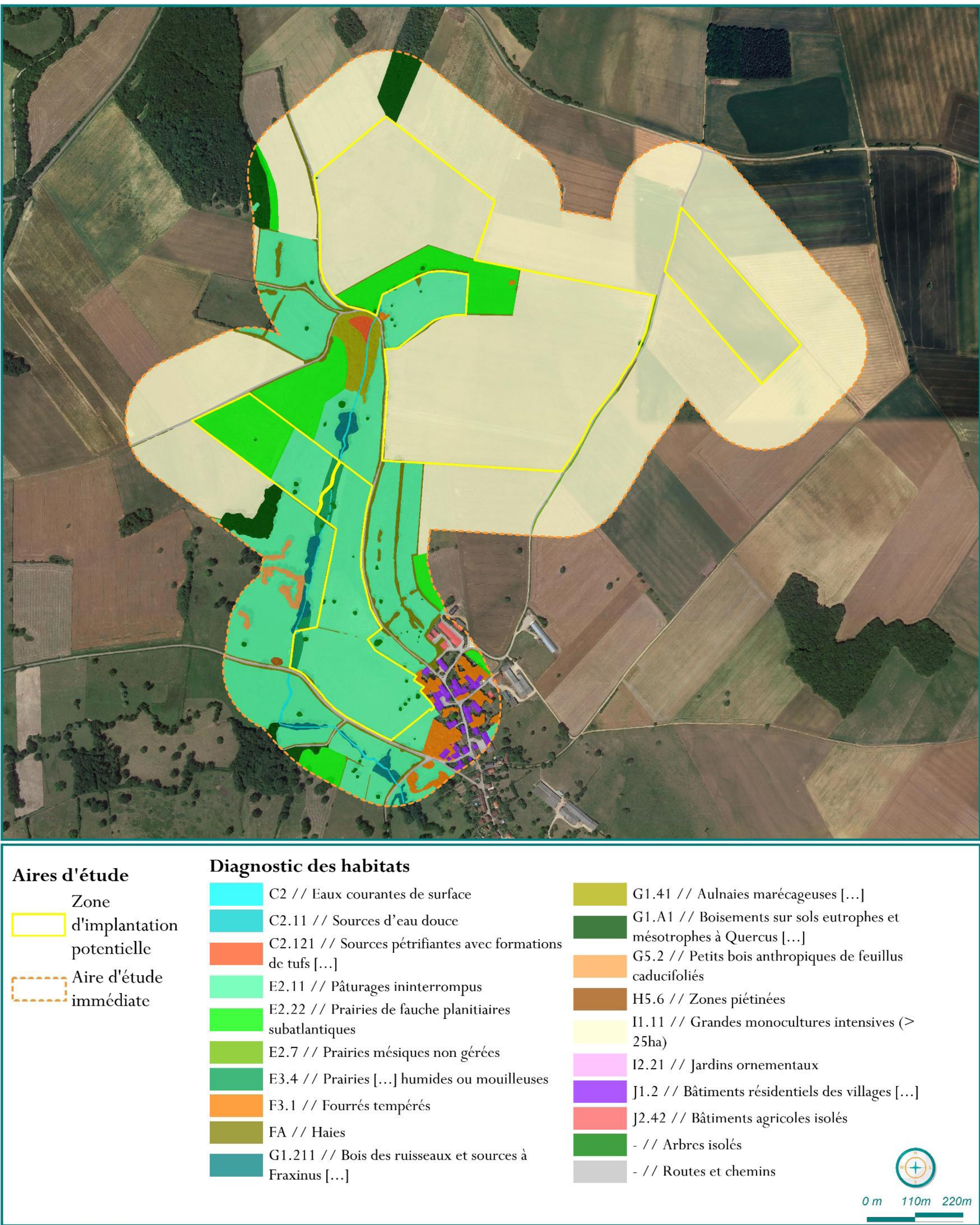
Plusieurs habitats se démarquent tout de même par leurs forts enjeux de conservation :

C2.121 // Sources pétrifiantes avec formations de tuf ou de travertins et

C2.11 // Sources d’eau douce, enjeu fort à très fort

G1.41 // Aulnaies marécageuses ne se trouvant pas sur tourbe acide enjeu fort

G1.211 // Bois des ruisseaux et sources à Fraxinus et Alnus, enjeu fort



Carte de la végétation



La zone d'étude s'intègre dans un contexte agricole et pastoral sur un sol calcaire, permettant l'apparition d'enjeux liés à la flore et aux habitats.

Deux espèces à enjeu modéré ont été observées, il s'agit de *Legousia hybrida* et *Vicia villosa*.



Legousia hybrida



Vicia villosa.

Le projet, grâce à l'ensemble des mesures prévues, n'aura pas d'impact significatif sur les espèces et les milieux naturels.

La faune



Les oiseaux

86 espèces d'oiseaux différentes ont été observées sur l'ensemble de la période étudiée dont 19 sont patrimoniales

On a pu recenser diverses espèces inféodées aux milieux ouverts et agricoles telles que l'**Alouette des champs** et **lulu**, le **Busard cendré** et **Saint-Martin**; quelques oiseaux appréciant les haies bocagères en lisière de parcelles agricoles comme le **Bruant jaune**, la **Fauvette des jardins**, le **Gobemouche noir**, la **Pie-grièche écorcheur**; plusieurs espèces plus forestières telles que le **Gobemouche gris**, le **Pic épeichette** et **mar**, la **Tourterelle des bois** et le **Verdier d'Europe**; ainsi que divers oiseaux observés surtout en transit/chasse au-dessus de la ZIP comme le **Faucon émerillon**, la **Grande Aigrette**, le **Milan noir** et **royal**.



Bruant jaune



Busard cendré

Les chiroptères

Quinze espèces, deux couples d'espèces et un groupe d'espèces de chiroptères ont été recensés au cours des cinq passages sur le site.

Les principaux enjeux chiroptérologiques à l'échelle de l'aire d'étude immédiate, définis comme forts, se situent au niveau des lisières, des haies, des ripisylves et des boisements.

Les espaces ouverts de prairies et de monocultures présentent des enjeux forts diffus, car ils font partie du domaine vital d'espèces patrimoniales présentes sur le site en plus d'être des espaces de transit. Ils sont toutefois moins fonctionnels que les autres habitats boisés présents à l'échelle de l'AEI. Un recul des lisières et l'espacement important entre les tables permet de conserver la fonctionnalité de ces différents milieux



Grand rhinolophe



Barbastelle d'Europe

Les mammifères

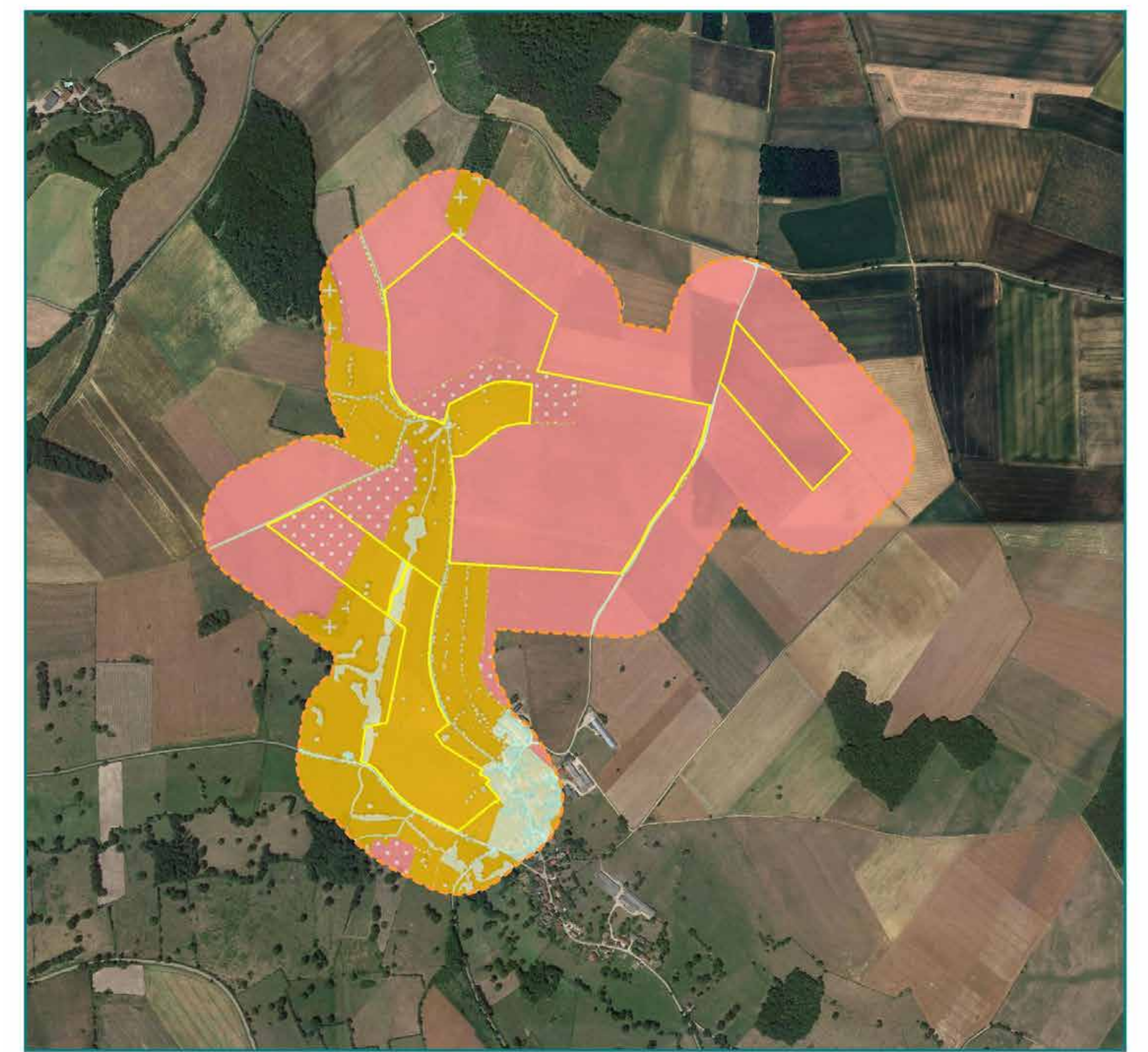
Le site de Nuars abrite un ensemble diversifié de mammifères communs et patrimoniaux grâce à une mosaïque d'habitats complémentaires réunissant boisements connectés, prairies, haies, zones humides et milieux rivulaires.

Le Chat forestier, l'Écureuil roux, le Putois d'Europe et le Campagnol terrestre bénéficient directement de cette diversité, chaque espèce trouvant des conditions écologiques adaptées à ses besoins.

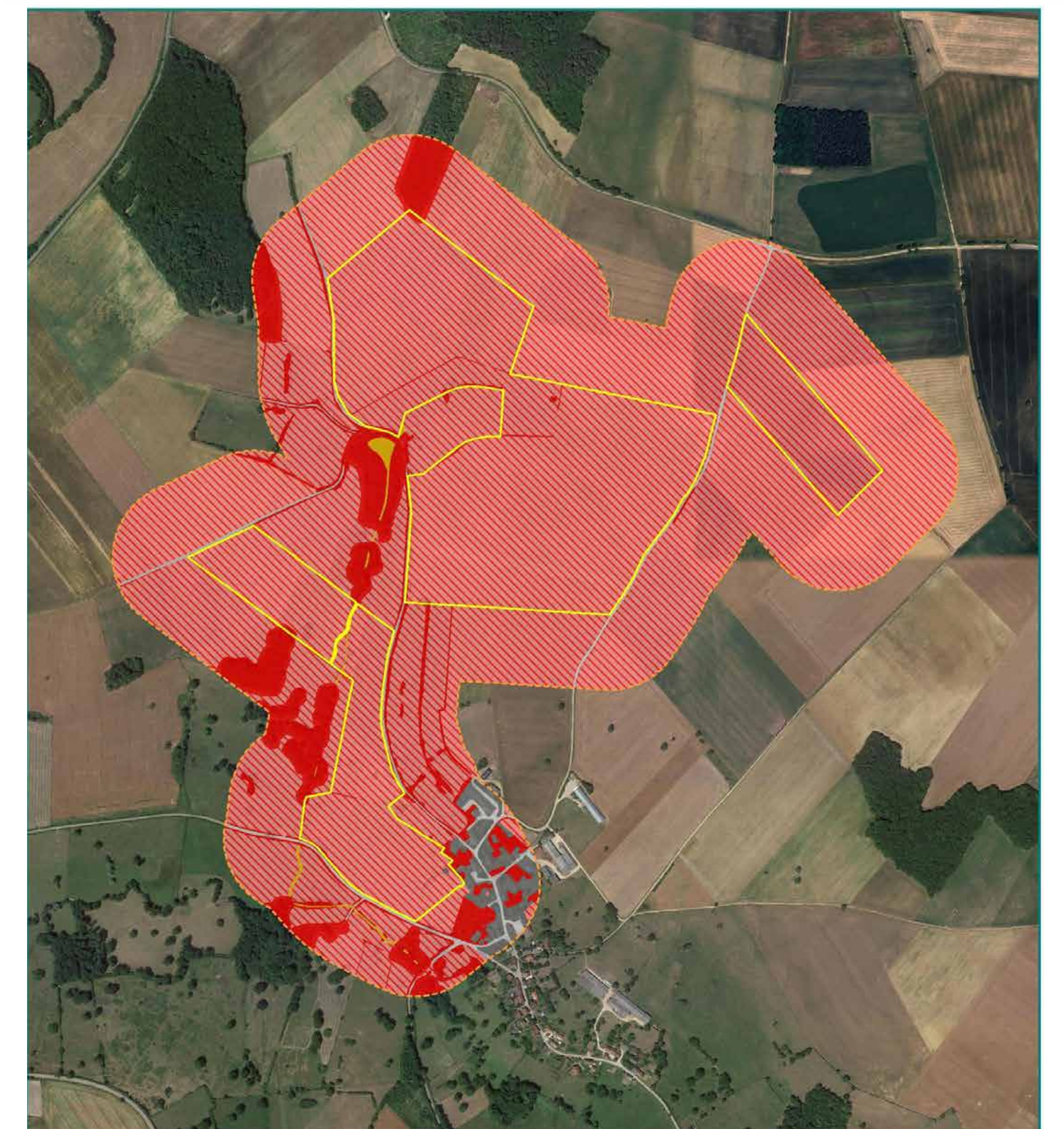


Chat forestier

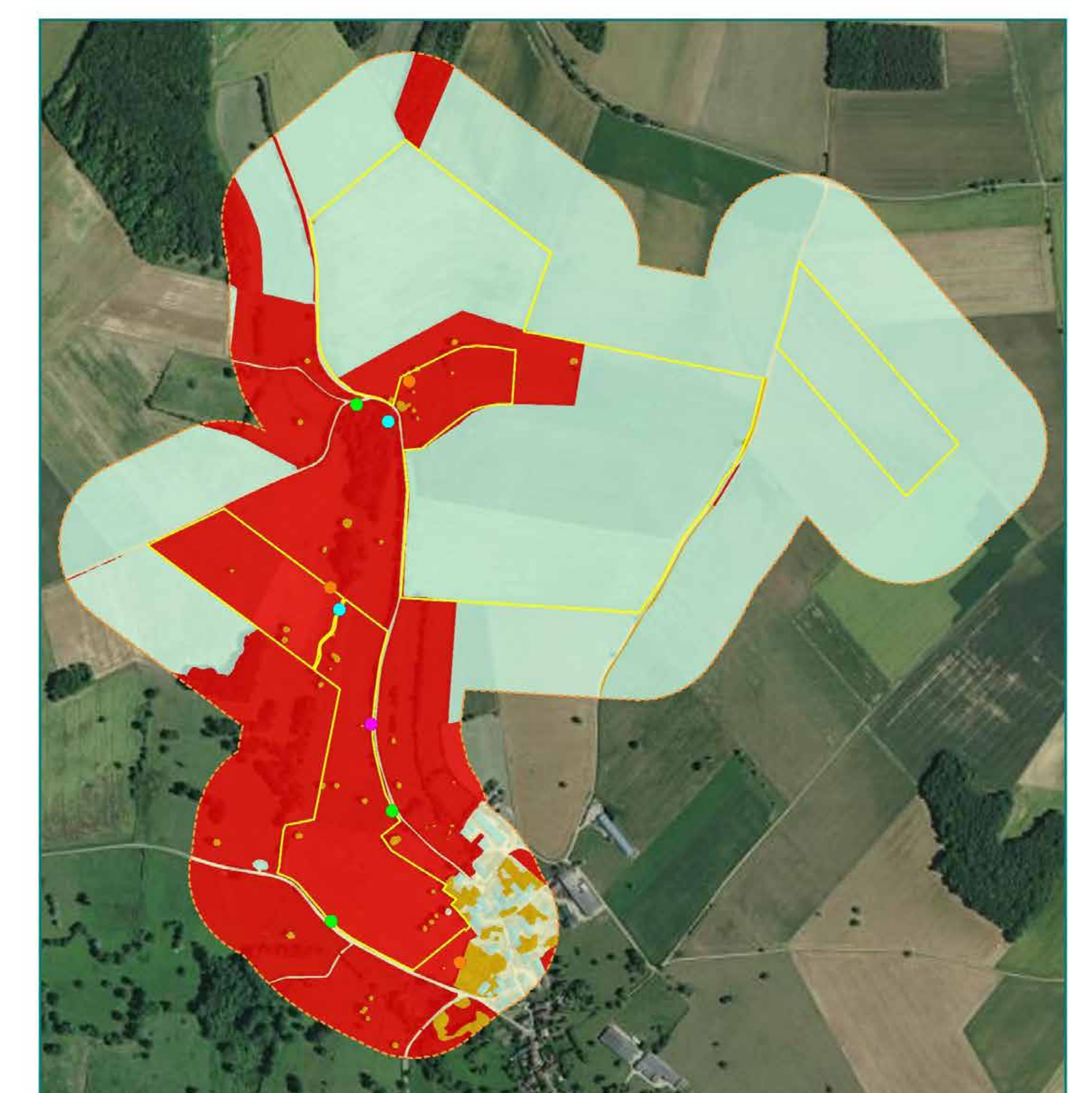
Les habitats les plus déterminants pour leur maintien (notamment les prairies humides, les boisements de fond de vallon, les zones de sources, les eaux courantes et les haies) ont été classés en enjeu fort, soulignant le rôle structurant de ces milieux dans la conservation des mammifères locaux.



Production SITELECO - 02/2026 - Source : BDORTHIO

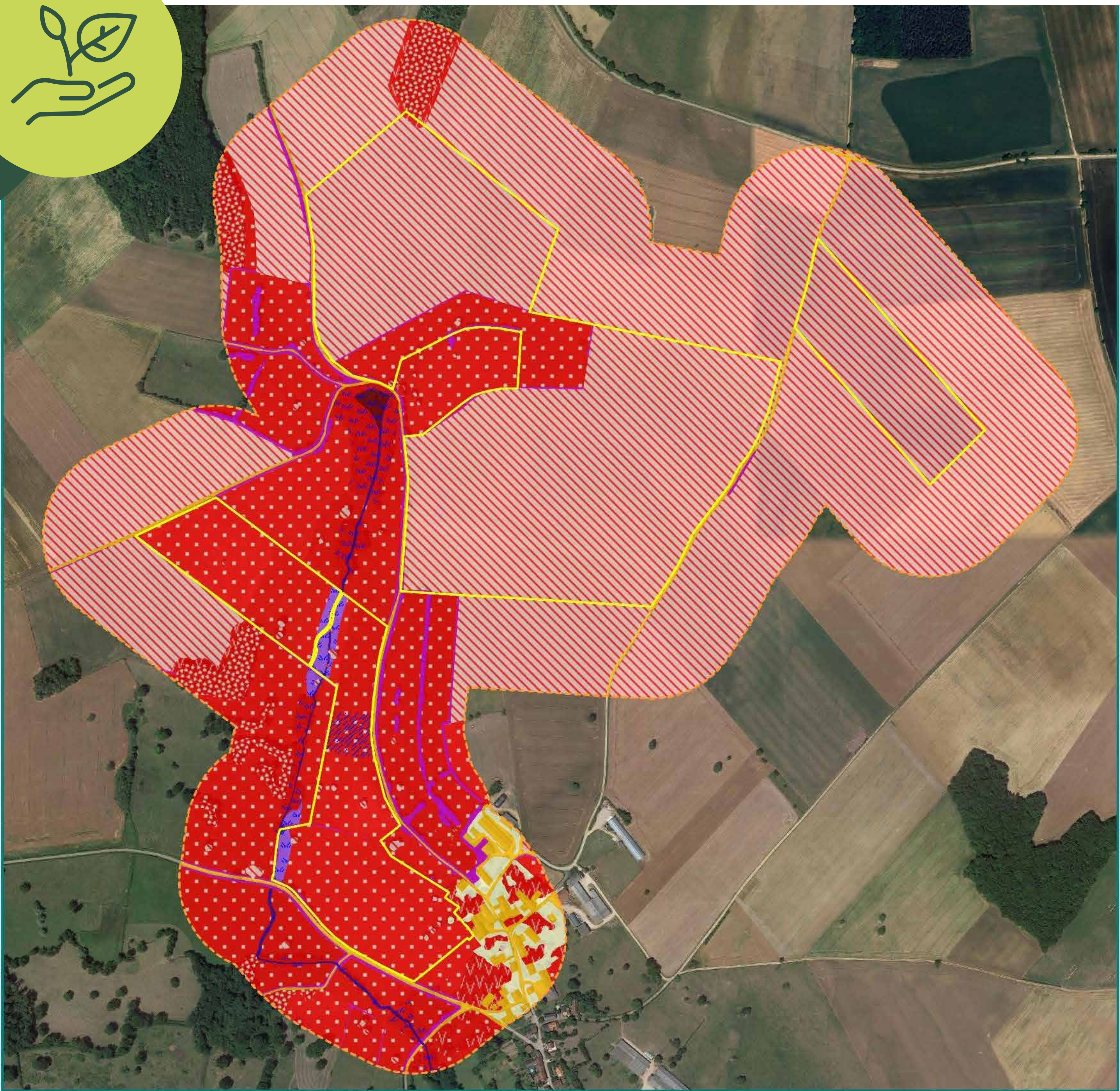


Production SITELECO - 04/2026 - Source : BD ORTHO



Production SITELECO - 11/2025 - Source : BD ORTHO

Les enjeux du site



Production SITELECO - 04/2026 - Source : Google Satellite

Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation



Mesures d'évitement :

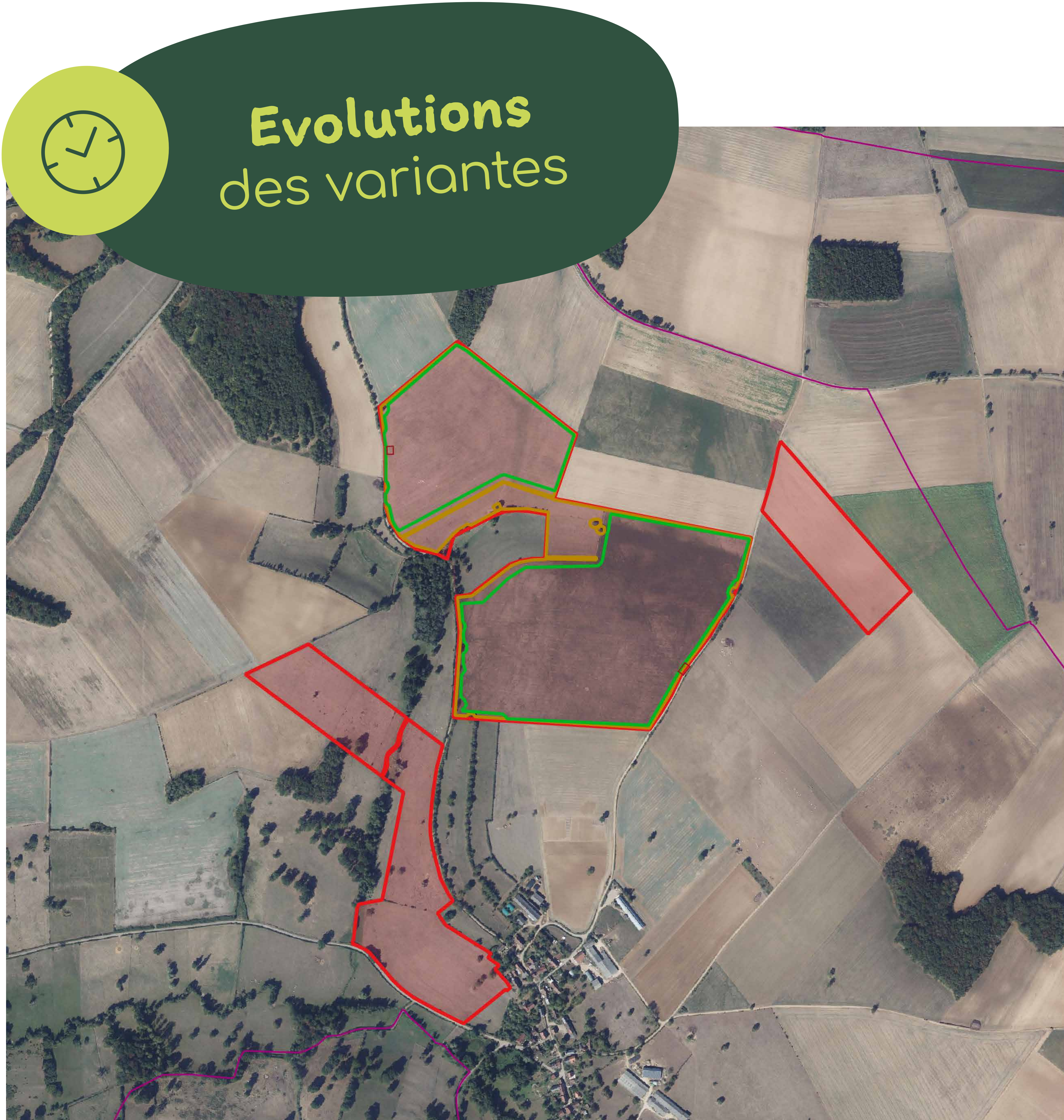
- Evitement des prairies humides
- Evitement des boisements / haies
- Evitement de la source
- Evitement de 100% des zones humides sur critères habitat ou pédologique

Mesures de réduction :

- Recul des lisières boisées et des haies de 15m (avifaune & chiroptères)
- Adaptation des calendriers de travaux
- Veille à la non-propagation des espèces exotiques envahissantes
- Plantation de 1250 mètres linéaires de haie

Mesures de suivi :

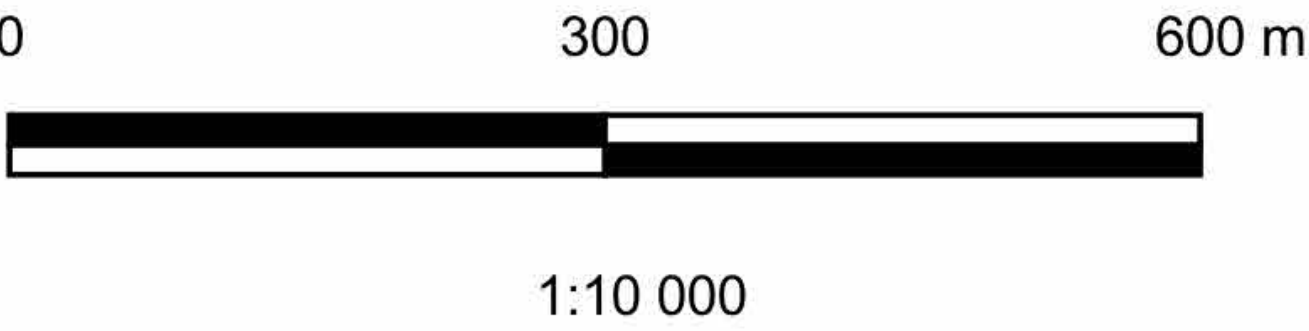
- Suivi de la faune et de la flore à définir



Evolution des variantes d'implantation

- Zone d'étude initiale
- Zone d'implantation intermédiaire
- Zone d'implantation finale
- Communes limitrophes

Réalisation : Guillaume THORAVAL - © 2026
Projection : ESPG 2154 - RGF93
Fond : ORTHO 20cm
QGIS Desktop 3.22.11



	Variante maximisante : ZIPP	V0 : intermédiaire	V1 : Variante finale
Puissance (MWc)		17,7	17,3
Surface clôturée (ha)	48,8	35	34
Enjeux écologiques		Evitement des prairies humides Evitement des boisements / haies Evitement de la source Evitement de 100% des zones humides sur critères habitat ou pédologique	Recul de 15m des lisières et haies Plantation haie
Enjeux paysagers	Recul par rapport au bourg de Bonneçon et au chemin de randonnée de Bonneçon à Nuars		Plantation haie
Autres enjeux	Evitement des zones à fortes pentes (thématiques topographie et ruissellement)		



Les étapes du projet

2024

- 13/01/2024 : Délibération communale favorable
- 06/04/2024 : Réunion publique de présentation du projet
- Juin 2024 : Signature des promesses de bail
- Aout 2024 – Lancement des études environnementales
- 08/11/2024 – Rencontre Communauté de commune Tanay-Brinon-Corbigny

2025

- 27/05/2025 – Présentation du projet en DDT 58

2026

- Avril 2026 – Finalisation de l'état initial environnemental
- 27/05/2026 - Permanence publique pour présentation du projet aux administrés de Nuars
- 27/05/2026 – Comité de projet
- 2026 – Instruction du permis + enquête publique

2028

- 2028 – Accord du permis de construire

2029- 2030

- Mise en service